

Quelles évolutions dans la méthodologie de conception des projets routiers ?



MARDI
28
mai
2019

AIX-EN-PROVENCE
Amphi des 13-vents



CONTEXTE ET ENJEUX

La modernisation et le développement des infrastructures routières visent à répondre à des enjeux multiples (économiques, de mobilité durable et de sécurité...) et évolutifs.

Ils se réalisent dans un champ de contraintes croissant. Cela conduit à faire évoluer périodiquement les référentiels techniques en matière d'aménagement des infrastructures, mais aussi à en élaborer de nouveaux pour répondre aux diverses situations auxquelles sont confrontés les porteurs de projets.

A la demande de la Direction des Infrastructures de Transport du Ministère chargé des transports, le Cerema mène un travail d'élaboration ou d'actualisation de plusieurs référentiels techniques.



OBJECTIFS

Cette journée a pour but de présenter les différentes actions entreprises, leurs avancées et perspectives :

- Les actions pour actualiser certains documents de référence, tel le nouveau catalogue des types de route de février 2019.
- Les actions en lien avec la démarche de mise à jour des fondamentaux pour l'optimisation des règles de conception. Le nouveau guide actualisant les règles de visibilité sera notamment présenté.
- Les actions traitant de l'aménagement des voies structurantes d'agglomération, notamment les différentes voies réservées.
- Les actions visant à fournir de nouveaux outils pour l'aménagement des infrastructures sur les différents types de réseaux (aménagement des intersections, des fortes pentes...)



PUBLIC

Cette journée s'adresse à tous les acteurs intéressés par la conception et les aménagements routiers : services de Maîtrise d'Ouvrage et de Maîtrise d'œuvre, gestionnaires de voirie, que ce soit des collectivités, services de l'État, sociétés concessionnaires d'autoroutes, et services de conception de projets des bureaux d'études.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne ⁽¹⁾ en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php/216116?lang=fr>

Date limite : 22 mai 2019

⁽¹⁾ Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé uniquement par courrier à l'attention du Service Communication (adresse page 4).

Si nous ne recevons pas le chèque avant la date limite, nous ne pourrions pas valider l'inscription au déjeuner servi à table.



Nous offrons la possibilité de participer à cette journée en visioconférence depuis notre agence de Montpellier *dans la limite des places disponibles.*

Si cela vous intéresse, merci de le préciser lors de votre inscription en ligne.



PROGRAMME

- 09h00** **Accueil - café**
- 09h30** **Ouverture de la journée**
Laurence **DAMIDAUX** - Directrice adjointe du Cerema Méditerranée
- 09h40** **Présentation générale des enjeux**
Dominique **THON** - DIT Mission d'Appui du Réseau Routier National (MARRN)
- 09h50** **Le nouveau catalogue des types de route**
Olivier **ANCELET** - Cerema Territoires et Ville
- 10h10** **Révision des fondamentaux - Démarche générale et présentation du guide visibilité d'octobre 2018**
Matthieu **HOLLAND** - Cerema Infrastructures de Transport et Matériaux
- 11h10** **Illustration sur des projets concrets de l'impact des nouvelles règles de visibilité**
Olivier **CARDUSI** - Cerema Méditerranée
- 11h40 Pause
- 12h00** **Les nouveaux aménagements sur Voies Structurantes d'Agglomération**
Voies réservées TC, covoiturage, ...
Sandrine **ROUSIC** et Mathieu **LUZERNE** - Cerema Méditerranée
Olivier **ANCELET** - Cerema Territoires et Ville
- 13h00** **Déjeuner (inscription et paiement préalable obligatoire)**
- 14h15** **Actualités sur la refonte du guide Aménagement des Routes Principales et les démarches initiées pour les réseaux secondaires**
Matthieu **HOLLAND** et Pauline **GAUTHIER** - Cerema Infrastructures de Transport et Matériaux
- 14h40** **Routes Autrement pour une Conduite Adaptée : démarche générale et présentation d'aménagements innovants en intersection**
Ludovic **CHASTENET** de **CASTAING** - Cerema Infrastructures de Transport et Matériaux
- 15h00** **Aménagements Vélo - boîte à outils pour leur bonne intégration – présentation d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée aménagée par le CD34**
Jérôme **CASSAGNES** - Cerema Méditerranée
Roch **VERNEDE** - Conseil Départemental 34
- 15h40 Pause
- 15h55** **Aménagement des fortes pentes**
Jean-Claude **ALBERTO** - Cerema Méditerranée
- 16h15** **Aménagements pour la sécurisation des retournements sur la RN568**
Alexandra **GUESSET** et Thomas **PELE** - DIR MED
- 16h40** **Conclusion et clôture de la journée**
Dominique **THON** - DIT Mission d'Appui du Réseau Routier National (MARRN)



INFORMATIONS

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents

Pôle d'activités d'Aix-en-Provence

30 avenue Albert Einstein

CS 70499

13593 Aix-en-Provence Cedex 3



Modalités d'inscription (Service communication)

blandine.donadieu@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17

marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27

stephanie.crevel@cerema.fr - Tel 04.42.24.76.16

Renseignements techniques

didier.gaurenne@cerema.fr - Tel : 04.42.24.77.33

valerie.goyon-leroux@cerema.fr - Tel : 04.42.24.77.78



COMMENT VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS

Plan d'accès page suivante



PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels-2-centre.htm>



PLAN D'ACCÈS

